



# La loi S.R.U

## Définition d'un logement dit «social »

**Un logement social est un logement destiné, suite à une initiative publique ou privée, à des personnes à revenus modestes qui auraient des difficultés à se loger sur le marché libre. L'expression sert aussi à désigner le secteur économique constitué par ce marché immobilier et les politiques d'économie sociale qui président à son administration.**

## La loi dite S.R.U

En 2000, la loi dite "Solidarité et Renouvellement Urbains« fixe l'objectif de 20% de logements sociaux dans des villes des agglomérations de plus de 50 000 habitants et réaffirme la compétence des organismes HLM en matière d'accession à la propriété.



# La loi S.R.U

		COÛT
Nombre de résidences principales	1898	
Nombre de logements sociaux	117	
<i>Taux</i>	6,16%	
Nombre de logements sociaux pour 20%	379	
Nombre de logements manquants	262	
prix par logement manquant (20% du potentiel fiscal)	203,17 €	53 232 €